

Le très hon. MACKENZIE KING: J'ai tout lieu de croire que la Commission du district fédéral agit de concert avec le ministère des Travaux publics au sujet des plans qui seront élaborés. On ne dépensera pas d'argent pour des travaux qu'il faudrait changer plus tard.

M. WOODSWORTH: Pourquoi toutes ces améliorations ne seraient-elles pas confiées à la Commission du district fédéral?

Le très hon. MACKENZIE KING: C'est absolument ce qui va être fait en grande partie. Comme je l'ai expliqué tout à l'heure, le Gouvernement a entrepris d'embellir cet espace. Nous avons assumé cette obligation et nous ne faisons qu'en remplir une partie, mais nous travaillons de concert avec la Commission d'embellissement. Elle élaborera sans doute le plan général et le Gouvernement fera sa part dans l'exécution de ce plan.

L'hon. M. STEVENS: Je désire relever une remarque du premier ministre. Il a dit qu'il épargne beaucoup d'argent en achetant les scieries de New-Edinburgh pour y installer le service de la statistique.

Le très hon. MACKENZIE KING: Nous aborderons ce crédit plus tard.

L'hon. M. STEVENS: La question a été soulevée. Le premier ministre dit, pour me servir de ses propres paroles, que le but est d'éviter l'achat d'autres propriétés coûteuses, de sorte qu'il y aura économie. Nous payons plus de \$500,000 pour la propriété de New-Edinburgh; il faudra une somme assez rondelette pour rénover la scierie, et le seul édifice qui convienne à des bureaux est l'ancien bureau de la compagnie qui est comparativement petit. A 4½ p. 100, l'intérêt sur cette propriété s'élèvera donc à au moins \$22,500 par année, en fixant le prix d'achat à \$500,000. Assurément, le premier ministre ne prétendra pas qu'il soit de bonne politique d'acquérir une propriété sur laquelle les intérêts s'élèveront à \$22,500 par année pour y loger la division de la statistique. Le premier ministre doit savoir que ce n'est pas là du tout le but de l'achat. Le but réel de l'achat de la scierie de New-Edinburgh au prix de \$500,000 est d'y établir plus tard un parc.

Le très hon. MACKENZIE KING: Pas du tout.

L'hon. M. STEVENS: Si ce n'est pas pour en faire un parc, l'achat en est absolument inexcusable. Et, en passant, on me dit qu'il y a un an ou deux, la propriété a été offerte en vente pour \$250,000.

L'hon. M. STEWART: Je puis tirer mon honorable ami d'erreur sur ce point, car au

nom du Gouvernement, j'ai tenté, depuis quatre ou cinq ans, d'acheter cette propriété et le prix minimum demandé a été de \$400,000 ou \$500,000.

M. ADSHEAD: Où se trouve le crédit dans le budget?

L'hon. M. STEVENS: Il ne s'y trouve pas, je pense. Assurément, l'honorable député qui a soulevé l'objection doit être prêt à étudier le total que nous payons à Ottawa pour ce que je considère du luxe ou de la prodigalité.

M. ADSHEAD: Où se trouve le crédit de \$500,000 dans le budget?

L'hon. M. STEVENS: Il ne s'y trouve pas.

M. ADSHEAD: Comment pouvons-nous alors le discuter?

L'hon. M. STEVENS: Je dis à mon honorable ami que le Gouvernement a fait l'acquisition d'une propriété où l'on installera la division de la statistique; on n'a pas encore payé cet achat et le budget ne contient rien à ce sujet. S'il n'existe pas d'autres raisons, celle qu'a soulevée mon honorable ami nous justifierait de bloquer le travail du comité jusqu'à ce que le Gouvernement nous dise pourquoi il a acheté cette propriété sans placer un crédit à cette fin dans le budget. Ce crédit devrait être devant la Chambre afin qu'on sache la raison de cette dépense. La même pratique est suivie en ce qui concerne la propriété sise entre les rues Wellington et Sparks. Sauf pour ce qui est de l'avis d'acquisition, la propriété n'est pas encore en la possession du Gouvernement. J'ai ici la déclaration du ministre disant qu'il a fait l'acquisition de la propriété des rues Wellington et Sparks, et il ignore encore ce qu'en sera le prix d'achat. Il dit qu'il a offert une somme de \$600,000, mais il ignore s'il ne lui faudra pas payer davantage; le prix pourrait en être un million. Les honorables députés adoptent ces crédits à l'aveuglette et cependant on nous reproche de bloquer le travail de la Chambre. Parce que le Gouvernement n'a pas encore fait son devoir en exposant à la Chambre ce qu'il se propose de faire, on prétend que nous ne devrions pas discuter la question. Je dirai que je vais la discuter quelle que soit la décision de toute autorité dans cette Chambre.

M. CASGRAIN: Discutez-la donc.

L'hon. M. LAPOINTE: L'honorable député ne peut se soustraire au règlement.

L'hon. M. STEVENS: Je respecte le règlement jusqu'à un certain point, mais si l'on tente d'empêcher la discussion par une application erronée du règlement, je n'accepterai pas une telle décision.